



17 mars : plus de 800 agents INRA rassemblés pour dire NON au RIFSEEP !

Avec, en toile de fond, 150.000 jeunes et salariés manifestant pour le RETRAIT du projet de loi El Khomri !

CGT, SUD et CFTC de l'INRA avaient appelé à faire du 17 Mars une journée de mobilisation nationale dans les centres INRA contre la mise en place du RIFSEEP, pour exiger l'exemption des ITA du dispositif, et pour que la direction générale demande publiquement cette exemption.

D'Avignon à Versailles, en passant par Angers, Bordeaux (dont St Pee), Clermont, Jouy, Montpellier, Nantes, Orléans, Rennes (dont Ploudaniel), Tours, Toulouse, les personnels de l'INRA se sont rassemblés à plus de 800 au total devant les présidences de centres, en intersyndicale, quelquefois élargie localement à des sections CFDT. La CGT-INRA se félicite de cette mobilisation qui démontre la volonté de toutes les catégories de personnels de refuser cette individualisation des rémunérations et la mise en concurrence des agents. **Ce rejet massif s'exprime aussi par les 2200 signatures INRA de la pétition intersyndicale nationale, par les prises de positions du Conseil Scientifique National, de toutes les réunions de CHSCT de centre, comme par la pétition des directeurs et directeurs adjoints d'unité INRA désormais signée par 95 d'entre eux.**

Le Ministère a été forcé d'en tenir compte, en annonçant porter à la Fonction Publique la demande d'exemption du RIFSEEP pour les ITA. La Direction Générale, elle, a indiqué dans une récente note aux directeurs d'unité, que si ce dispositif était finalement maintenu elle "s'efforcera" (...) « de ne pas réduire les primes des collègues ITA, (...), de conserver le dispositif actuel où grades et primes sont liés, (...), et de ne pas demander aux DU de déterminer le groupe de fonctions, la modulation de la prime ou la lourdeur de la mission". « S'efforcer » n'est pas vraiment garantir, d'autant que le mandat de la direction actuelle se termine cet été ! Qu'est ce qui empêche la direction générale de se prononcer publiquement pour l'exemption des ITA, d'autant que le Ministère l'a fait ?

Dans tous les centres, la CGT-INRA a appelé les personnels rassemblés contre le RIFSEEP à rejoindre le mouvement d'ampleur qui se développe dans le pays pour le retrait du projet de Loi El Khomri, en particulier dans la grève interprofessionnelle du 31 Mars.

Pourquoi faire un lien entre projet El Khomri et RIFSEEP ... et, revalorisation ridicule du point d'indice ?

En dépit de tous les discours annonçant avoir obtenu de « grandes modifications », le projet de Loi El Khomri permet toujours la facilitation des licenciements pour les patrons et on ne voit toujours pas en quoi cela protégerait davantage les travailleurs et les jeunes, comme on nous en rebat les oreilles.... Ce projet de loi reste centré sur l'inversion de la hiérarchie des normes, c'est-à-dire la possibilité pour des accords d'entreprises de déroger à la baisse aux garanties collectives nationales. **Ce projet vise ainsi à assujettir les salariés à tous les chantages patronaux pour déboucher sur des accords de gré à gré entre le salarié et son employeur, avec, à la clé, une individualisation complète des droits et rémunérations ... tout comme le RIFSEEP !**

L'expérience malheureuse des retraites montre aussi que **tout recul social imposé aux salariés du privé s'applique tôt ou tard à ceux du public**. C'est pour cela que salariés du public, du privé et jeunes, qui voient leur avenir cadré par ces mesures pro-patronales, se retrouvent tous les jours plus nombreux avec les organisations syndicales qui se refusent à accompagner la politique du gouvernement.

Dans cette situation, le **mini-déblocage du point d'indice des fonctionnaires (+0.6% en juillet 2016 ; +0.6% en février 2017)** est présenté par le gouvernement comme un geste important (non dénué d'arrière-pensées pré-électorales) envers les fonctionnaires ... en ajoutant que cela « va coûter cher au budget de la France ». **Comparons avec les 41 milliards d'euros d'argent public offerts sans aucune contrepartie au patronat par le Pacte de Responsabilité! Comparons avec la perte de pouvoir d'achat de près de 10% en 6 ans de blocage de la valeur du point**. Comparons avec la perte de rémunération induite par la hausse de la cotisation retraite d'ici à 2017, qui se monte à 0,75 % !

Obtenir le retrait de la Loi El Khomri,
mettant ainsi un coup d'arrêt à cette politique pro-patronale,
serait un point d'appui considérable dans notre lutte pour
empêcher la mise en place du RIFSEEP et des rémunérations
individualisées au « mérite », et pour une revalorisation
significative du point d'indice !

CGT et FO, Solidaires, FSU appellent avec les organisations de jeunesse, UNEF, FIDL, UNL à la grève interprofessionnelle public-privé le 31 Mars et à des manifestations massives dans tout le pays pour le retrait du projet de Loi El Khomri.

La CGT-INRA appelle les personnels de l'Institut à y participer massivement, ainsi qu'aux autres initiatives susceptibles d'être mises en place dans l'intervalle, notamment le 24 mars, jour où le projet de « Loi travail » sera présenté au Conseil des ministres.

**Toutes et tous en grève
et dans les manifestations
le 31 mars !**

- Pour le retrait total de la Loi El Khomri, ni amendable ni négociable
- Pour des droits collectifs renforcés face à l'arbitraire patronal
- Pour l'abandon du RIFSEEP et l'exemption des ITA
- Pour une augmentation immédiate et significative de la valeur du point d'indice et le rattrapage du pouvoir d'achat

Renforcez un syndicat de luttés :



Adhérez à la CGT !

Syndicat National CGT-INRA

RN 10 – Porte de St Cyr 78210 Saint Cyr l'Ecole -

Tél : 01.39.53.56.56 - Mail : cgt@inra.fr - Sites:

<https://intranet.inra.fr/cgt/> et <http://www.inra.cgt.fr/>